

À une séance ordinaire du Conseil de la municipalité d'Henryville tenue le lundi 4 mai 2015, à 20 h au 854 rue St-Jean-Baptiste à Henryville, sont présents mesdames et messieurs les conseillers; Danielle Charbonneau, Isabelle Deland, Daniel Thimineur, Valérie Lafond et Francine Grenon sous la présidence de la mairesse, Mme. Andrée Clouâtre formant quorum.

Absent : M. Léo Choquette

Également présente Mme. Sylvie Larose Asselin, Directrice générale et secrétaire-trésorière.
La mairesse, madame Andrée Clouâtre, ouvre la séance à 20 h.00

5213-05-2015
Ouverture
de la séance

Il est proposé par Francine Grenon appuyé par Daniel Thimineur et résolu à l'unanimité d'ouvrir la séance ordinaire du 4 mai 2015.

5214-05-2015
Adoption de
l'ordre du jour

Il est proposé par Daniel Thimineur appuyé par Danielle Charbonneau et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté en laissant le varia ouvert.

5215-05-2015
Adoption du
procès-verbal
du 13 avril

Il est proposé par Valérie Lafond appuyé par Francine Grenon et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 13 avril 2015.

5216-05-2015
Adoption des
comptes à payer
du mois d'avril et
ratification des
comptes déjà payés

Il est proposé par Valérie Lafond appuyée par Francine Grenon et résolu à l'unanimité :

D'approuver la liste des paiements effectués au mois d'avril 2015 totalisant la somme de 73 893.97\$.

D'autoriser le paiement des comptes à payer du mois d'avril 2015 au montant de 59 391.74\$

Pour un total de comptes à payer de : 133 285.71\$

Je, soussignée, certifie que la municipalité possède les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés. En foi de quoi, je donne le présent certificat.

Sylvie Larose Asselin, directrice générale
Secrétaire-trésorière

Période de questions

Aucune question.

5217-05-2015
Achat
équipement
USEP

Attendu que M. Patrick Barry employé de l'usine d'eaux usées recommande l'acquisition d'équipements pour des tests pour le bon fonctionnement de l'usine des eaux usées;

Attendu que deux soumissions ont été demandées pour l'acquisition de ces équipements;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que le conseil municipal autorise :

l'achat chez Prolabec d'un réacteur pour test de phosphore avec bloc porte-tube au coût de 738.00\$ ainsi que de 4 paquets de tubes pour DCO (25 tubes par paquet) au coût de 236.00\$ pour un montant total de 974.00\$ plus les taxes applicables;

ainsi que l'achat chez Fisher de deux paquets de tubes pour test de phosphore total (50 tubes/paquet) ainsi qu'un paquet de réactif pour chlore total (100 tests/paquet) au coût de 37.55\$ pour un montant total de 547.43\$ plus les taxes applicables.

5218-05-2015
Installation
douche USEP

Attendu que la municipalité a autorisé l'installation d'une douche à l'usine des eaux usées et que les services de Claude et François Phénix ainsi que Plomberie Pier-Eau sont requis pour finaliser l'installation de ladite douche;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Danielle Charbonneau, il est résolu à l'unanimité que la municipalité requiert les services de Claude et François Phénix ainsi que Plomberie Pier-Eau pour finaliser les travaux pour l'installation de la douche et en autorise

la dépense.

5219-05-2015
Réservation
chambres congrès
FQM

Attendu que le congrès annuel de la FQM a lieu du 24 au 26 septembre prochain à Québec et que certains élus ont manifesté leur intérêt à participer au congrès;

Pour ces causes, il est proposé par Francine Grenon appuyé par Valérie Lafond et résolu à l'unanimité que la municipalité défraie le coût de la première nuitée pour chaque participant : Mme. Andrée Clouâtre, Mme. Danielle Charbonneau et M. Daniel Thimineur afin de réserver deux chambres par l'entremise de la MRC à l'Hôtel Delta Québec pour un montant de: 528.20\$ représentant 2 nuitées, pour une réservation de deux chambres.

5220-05-2015
Dernier paiement
déneigement
2014-2015

Attendu que l'Entreprises Keurentjes nous a expédié la facture finale pour la saison 2014-2015 ;

Attendu que des vérifications ont été faites par l'inspecteur municipal quant aux plaintes reçues durant l'hiver et que toutes les réparations ont été effectuées à la satisfaction des citoyens par l'entreprises Keurentjes ;

En conséquence, sur la proposition de Daniel Thimineur appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise le paiement du 5^{ème} versement pour le service de déneigement municipal saison 2014-2015 au montant de 21 190.51\$.

5221-05-2015
Appui MRC
dossier éoliennes

Attendu que la MRC du Haut-Richelieu a adopté à la séance du 11 mars dernier la résolution 13901-15 concernant l'implantation d'éoliennes dans la MRC des Jardins-de-Napierville;

Attendu que la municipalité d'Henryville est en accord avec ladite résolution et appuie les démarches entreprises par cette dernière;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité d'Henryville entérine la résolution 13901-15 provenant de la MRC du Haut-Richelieu et expédie notre résolution au président du BAPE M. Pierre Baril, au responsable du dossier M. Luc Nolet ainsi qu'à M. David Heurtel, ministre du MDDELCC.

5222-05-2015
Prêt du Parc des
Copains et du
chalet des loisirs

Attendu que la municipalité a reçu des membres du comité de la Fête nationale une demande à l'effet d'obtenir le prêt du Parc des Copains pour ses festivités du 24 juin prochain, et demande à se servir du chalet dès le 20 juin afin d'installer les chapiteaux et des décorations à l'intérieur et à l'extérieur de celui-ci;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la demande, toutefois, il est tenu d'aviser les membres du comité de la Fête nationale que le chalet ne peut être utilisé exclusivement pour la Fête nationale, d'autres résidents de la municipalité peuvent en faire l'utilisation durant cette période.

5223-05-2015
Demande de
remboursement
politique familiale

Attendu que trois familles ont fait des demandes de remboursement au bureau municipal en regard avec notre politique familiale pour le remboursement lors de la naissance d'un nouveau-né de la municipalité d'Henryville et lors d'activités;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyé par Francine Grenon , il est résolu à l'unanimité de rembourser les familles qui ont fait les demandes pour un montant de : 100\$. pour une naissance et 156.70\$ pour les activités admissibles.

5224-05-2015
Demande d'arrêt
Intersection rues
St-Georges et
Marie-René

Attendu que la municipalité a reçu une demande à l'effet de faire l'acquisition et l'installation d'un panneau d'arrêt à l'intersection des rues St-Georges et Marie-René afin de faire diminuer la vitesse aux abords d'une garderie, et qu'une concentration d'enfants se retrouve à cet endroit;

En conséquence, il est proposé par Daniel Thimineur appuyé par Valérie Lafond et résolu à l'unanimité que la municipalité d'Henryville prenne acte de la demande pour la sécurité des enfants et fera l'acquisition d'un pochoir indiquant 50km à quatre endroits stratégiques aux entrées du village soit : intersection St-Georges et Marie-Renée, rue de l'Église vis-à-vis le CLSC, vis-à-vis le 790 rue St-Jean-Baptiste et à l'intersection de la Rue Champagnat et Marie-Rivier.

5225-05-2015
Offre de service
Terrain du
mémorial
Mme. Degongre

Attendu que la municipalité a reçu une soumission pour faire l'entretien de la halte mémorial comprenant l'entretien du terrain, coupe de gazon, et découpage ,arrosage des fleurs, lavage de la table, vidage de poubelles et le désherbage de toutes les fleurs;

En conséquence, sur la proposition de Danielle Charbonneau appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat pour l'entretien de la halte mémorial à Mme. Sylvie Degongre pour un montant annuel de 700.00.\$ payable en deux versements : soit le 31 juillet pour un montant de : 350.00\$ et le 15 octobre pour le deuxième versement de 350.00\$.

5226-05-2015
Demande
d'interdiction de
stationner

Attendu que la municipalité a reçu une demande de Compo-Haut-Richelieu afin que la municipalité fasse l'acquisition et l'installation d'un panneau d'interdiction de stationner sur la rue Marie-Renée durant les jours de collectes, du côté impair, de façon à faciliter le travail des éboueurs;

Attendu que la directrice générale a contacté les résidents de la rue Marie-Renée pour obtenir leur opinion avant que le conseil municipal prenne leur décision;

En conséquence sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Francine Grenon , il est résolu à l'unanimité d'acquiescer à la demande de Compo-Haut-Richelieu et que la municipalité autorise la dépense à cette fin.

Rapport verbal
du directeur des
services incendie

Le directeur du service des incendies a fait un rapport verbal lors du caucus.

5227-05-2015
Achat de deux
badges
d'identification
service incendie

Considérant la recommandation du Directeur du service des incendies M. Alain Héту à l'effet de faire l'acquisition de deux badges, une pour le directeur et l'autre pour le chef aux opérations ;

Considérant que pour la badge du directeur la municipalité de Saint-Sébastien va en défrayer la moitié du coût ;

En conséquence, il est proposé par Valérie Lafond appuyé par Daniel Thimineur et résolu à l'unanimité de donner suite à la recommandation de M. Alain Héту afin de faire l'acquisition de deux badges pour le service incendie au coût de ±105.\$ plus les taxes applicables.

5228-05-2015
Achat d'un
registre de
vérification et
d'un registre de
réintégration de
propriété

Attendu que deux types de registres seraient requis pour le service incendie soit : le registre de vérification avant départ et un registre d'avis de réintégration de propriété, suite à l'intervention du service incendie;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise la dépense pour l'acquisition des deux types de registres provenant de l'imprimerie Surdel tel que présenté lors de la soumission du 23 avril 2015 à M. Alain Héту.

5229-05-2015
Octroi de contrat
abat-poussière

Attendu que des appels d'offres pour l'abat-poussière ont été expédiés par invitation à deux fournisseurs;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu lundi 27 avril à 9 :00hrs;

En conséquence, sur la proposition de Francine Grenon appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat pour l'abat-poussière pour l'année 2015, à Calclo , plus bas soumissionnaire lequel est conforme, pour un montant de 6,852.51 \$ pour le chlorure de calcium liquide de 35% (0.298 cents/prix au litre sur une distance d'environ 8 kilomètres) incluant les taxes applicables.

Soumissionnaires :Calclo : 6,852.51\$
Les Entreprises Bourget : 7,029.57\$

5230-05-2015
Octroi de contrat
balayage de rues

Attendu que des appels d'offres pour le balayage de rues ont été envoyés par invitation à 3 fournisseurs;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu lundi 27 avril à 9 :15hrs;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat pour le balayage de rues à Balaye-Pro, plus bas soumissionnaire lequel est conforme, au montant de 80.\$ (prix à l'heure) et 150.\$ pour le transport et excluant les taxes applicables.

Soumissionnaires : Balaye-Pro: 80.\$/hr. et 150.\$ pour le transport
: Les Entreprises Myrroy : 110.\$/hr. et 110.\$ pour le transport

5231-05-2015
Octroi contrat
rechargement
d'accotements

Attendu que des appels d'offres pour le rechargement des accotements ont été envoyés par invitation à 3 fournisseurs;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu lundi 27 avril à 9 :30hrs;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Francine Grenon, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat pour le rechargement des accotements à Carrière Bernier, seul soumissionnaire lequel est conforme, pour un montant de 35.01\$ (prix à la tonne) incluant les taxes applicables.

5232-05-2015
Octroi contrat
fauchage levée de
chemins

Attendu que des appels d'offres pour le fauchage de levée de chemins ont été envoyés par invitation à 4 fournisseurs;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu lundi 27 avril à 9 :45hrs;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat de fauchage de levée de chemins à André Paris Inc., seul soumissionnaire lequel est conforme, pour un montant de 8,450.\$ excluant les taxes, pour une distance de plus ou moins 50km pour deux coupes, la 1^{ière} coupe devant avoir lieu vers le 15 juin et la seconde vers le 15 août. Un bras télescopique est requis pour l'exécution du contrat.

5233-05-2015
Octroi de contrat
Entretien et
fauchage terrains
municipaux

Attendu que des appels d'offres pour l'entretien et le fauchage de terrains municipaux ont été envoyés par invitation à 3 fournisseurs;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu lundi 27 avril à 10hrs;

En conséquence, sur la proposition de Francine Grenon appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat d'entretien et de fauchage de terrains municipaux à Adams Excavation, seul soumissionnaire lequel est conforme, pour un montant de 5,748.75\$ incluant les taxes applicables comprenant le Parc des Copains, PM-2, terrain reliant les rues Grégoire et St-Jean-Baptiste, CLSC, Centre communautaire, caserne de pompiers, USEP, les 3 entrées de village, le terrain au réservoir incendie et le Parc des Petits-Bonneurs.

5234-05-2015
Octroi de contrat
lignage de rues

Attendu que des appels d'offres pour le lignage de rues ont été envoyés par invitation à 3 fournisseurs;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu lundi 27 avril à 10hrs.15;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat de lignage de rues ,prix demandé au kilomètre (1 ligne de rive et 1 ligne de centre plus la ligne pointillée ou double) selon la vérification sur place sur environ ± 39.15km avant le mois de septembre pour l'année 2015, à Marquage et Traçage du Québec, seul soumissionnaire lequel est conforme, ayant déposé sa soumission dans les délais prescrits, pour un montant total de 159.\$ du kilomètre excluant les taxes applicables pour un total de 6,224.85\$ pour 39.15 km de route.

5235-05-2015
Octroi de contrat
Nivelage de rues et
signalisation

Attendu que des appels d'offres pour le nivelage de rues et signalisation ont été envoyés par invitation à 4 fournisseurs;

Attendu que l'ouverture des soumissions a eu lieu lundi 27 avril à 10hrs.30;

En conséquence, sur la proposition de Francine Grenon appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité octroie le contrat de nivelage de rues à Transport DM Choquette, seul soumissionnaire lequel est conforme, pour un montant total de 86.\$/hr. pour le rouleau compacteur incluant les taxes applicables et un montant total de 150.\$/hr. pour l'auto niveleuse incluant les taxes applicables, la signalisation est incluse aux prix à l'heure.

Dépôt du rapport
de l'inspecteur
municipal

Le rapport mensuel de l'inspecteur municipal est déposé.

5236-05-2015
Adoption du
règlement de
zonage 59-2006-10

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné à la séance du 9 février 2015 avec dispense de lecture;

Attendu que le premier projet a été adopté à la séance du 2 mars 2015 sans modification;

Attendu que le 2^{ième} projet a été adopté à la séance du 13 avril 2015 sans modification;

En conséquence, sur la proposition de Francine Grenon appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité adopte le règlement 59-2006-10 modifiant le règlement de zonage.

5237-05-2015
Adoption du 2^{ième}
projet de règlement
59-2006-11
Zone 202

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a été dûment donné à la séance du 2 mars 2015;

Attendu que le premier projet du règlement 59-2006-11 a été adopté à la séance du 13 avril 2015;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité adopte le 2^{ième} projet du règlement 59-2006-11 modifiant le règlement de zonage.

5238-05-2015
Dérogation
mineure 286
Maurice-Duplessis

Attendu que la municipalité a reçu une demande de dérogation mineure pour le 286 rue Maurice-Duplessis afin de reconstruire une résidence incendiée sur les mêmes fondations;

Que le plan de localisation est déposé, l'empiètement est mineur dans la marge avant, et que ce projet ne portera pas atteinte au voisinage;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité accepte la demande tel que déposée, soit la construction d'une résidence à une distance de 4.77m de la ligne avant selon l'implantation actuelle de la fondation, et que l'inspecteur municipal fasse le suivi et l'inspection des travaux lorsqu'ils seront entrepris.

5239-05-2015
Avis de motion
règlement 59-2006-12

Avis de motion est donné par Isabelle Deland qu'à une prochaine séance ordinaire ou spéciale de ce conseil soit adopté, avec dispense de lecture, le règlement 59-2006-12 concernant la modification au règlement de zonage 59-2006 avec dispense de lecture, dépôt du 1^{er} projet, plan des zones du village.

5240-05-2015
Autorisation
CPTAQ dossier
1910 Rang des Côtes

Considérant la demande de Mme. Rita Loiselle pour obtenir de la CPTAQ, si nécessaire, l'autorisation de lotir, aliéner et utiliser à une fin autre qu'agricole une superficie d'environ 2 148.8 mètres carrés située sur les lots 4775963 et P-4775965 du cadastre du Québec qui supporte un emplacement résidentiel;

Considérant que la construction de la résidence et de ses accessoires aurait déjà été en cours au moment de l'entrée en vigueur de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* le 9 novembre 1978, de sorte que la superficie de cet emplacement résidentiel bénéficierait de

droits acquis en vertu de cette Loi;

Considérant que l'usage de la superficie visée, pour des fins résidentielles, ne contrevenait en outre pas à la réglementation d'urbanisme de la Municipalité en vigueur à cette date;

Considérant qu'à cette époque, la réglementation municipale n'exigeait pas de permis de construction dans la Paroisse où se trouvait cet emplacement, mais uniquement dans le Village d'Henryville;

Considérant que l'emplacement résidentiel en question a été porté au rôle d'évaluation de la municipalité l'année suivante, en 1979, de sorte que l'immeuble a fait l'objet de comptes de taxes depuis lors;

Considérant qu'à défaut de reconnaissance de droits acquis, les autorisations de lotir et aliéner les lots P-413 et P-413A (nouveau lot 4775963) devraient être refusées parce que non nécessaires vu la présomption de conformité de l'article 100.1 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* puisqu'il s'est écoulé plus de 5 ans depuis la date de la publication des actes d'aliénation de ces lots, en 1979 et en 1982 respectivement;

Considérant de même que, le cas échéant, l'autorisation d'utiliser la superficie visée à une fin autre qu'agricole devrait alors être également refusée parce que non nécessaire vu la présomption de conformité de l'article 100.1 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* puisqu'il s'est écoulé plus de 5 ans depuis la date du premier compte de taxes à l'égard de cette construction;

Considérant que, subsidiairement, l'autorisation de lotir, aliéner et utiliser à une fin autre qu'agricole l'emplacement résidentiel composé des lots 4775963 et P-4775965 devrait être accordée en l'absence d'impact négatif appréhendé sur l'agriculture;

Considérant en outre l'absence d'espace approprié disponible ailleurs dans le territoire de la municipalité et hors de la zone agricole pour les fins recherchées vu l'historique, les caractéristiques et la localisation de l'emplacement visé;

Considérant enfin la conformité de la demande avec la réglementation municipale de zonage;

En conséquence, il est proposé par Isabelle Deland appuyé par Valérie Lafond et résolu à l'unanimité de recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec d'accorder, si nécessaire, l'autorisation de lotir, aliéner et utiliser à une fin autre qu'agricole une superficie d'environ 2 148.8 mètres carrés située sur les lots 4775963 et P-4775965 du cadastre du Québec qui supporte un emplacement résidentiel.

5241-05-2015
Émission constat
d'infraction abri
d'autos

Attendu que l'inspecteur municipal a distribué des cartes de visite, porte-à-porte, pour informer les propriétaires concernés par les abris d'autos temporaires, de les enlever pour le 4 mai;

En conséquence, sur la proposition d'Isabelle Deland appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que le conseil appuie les démarches entreprises par l'inspecteur municipal au fait d'émettre un constat d'infraction à tout propriétaire n'ayant pas démantelé l'abri en date du 4 mai.

5242-05-2015
Émission constat
d'infraction
règlement de
nuisance
137 rue St-Joseph

Attendu que l'inspecteur municipal a effectué une visite au 137 rue Saint-Joseph, suite à une plainte reçue au bureau municipal et que le propriétaire ne respecte pas nos règlements municipaux;

Attendu que le propriétaire en a été avisé par l'inspecteur municipal;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que le conseil appuie les démarches entreprises par l'inspecteur municipal afin d'émettre des constats d'infraction pour le règlement de nuisance ou tout autre règlement relatif à cette propriété afin que la municipalité obtienne une ordonnance de la cour municipale pour le nettoyage dudit terrain.

5243-05-2015
Avis de motion

Avis de motion est donné par Francine Grenon qu'à une prochaine séance ordinaire ou spéciale de ce conseil soit adopté, avec dispense de lecture, le règlement 59-2006-13

règlement 59-2006-13 concernant la modification au règlement de zonage 59-2006 de la zone 525.

5244-05-2015
Demande de
contribution
Artysan
Productions

Attendu que la municipalité d'Henryville a reçu une demande de commandite d'Artysan Productions;

Attendu que la municipalité a réservé au budget 2015 un montant de 2,000.\$ pour ledit évènement;

Attendu que la municipalité n'a aucune objection à faire le prêt des stationnements au CLSC et au Centre communautaire ainsi que du prêt des chaises pour les 12 et 13 septembre;

Pour ces causes, sur la proposition de Danielle Charbonneau appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité subventionne l'évènement pour un montant de 2,000.\$ tel que prévu au budget.

5245-05-2015
Demande de
commandite course
à pied 30 mai

Attendu que la municipalité a reçu une demande de commandite dans le cadre de la 1^{ière} course à pied organisée par l'École Capitaine-Luc-Fortin;

Attendu que l'évènement est chapeauté par la Commission scolaire des Hautes-Rivières et par leurs assurances;

En conséquence sur la proposition de Francine Grenon appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité accorde une subvention au montant de 250.\$ pour ledit évènement.

5246-05-2015
Bourses d'études

Attendu que la municipalité défraie à chaque année des montants pour des bourses d'études pour des élèves de la municipalité d'Henryville ayant démontrés de la persévérance;

En conséquence, il est proposé par Isabelle Deland appuyé par Valérie Lafond et résolu à l'unanimité que la municipalité donne deux bourses de 50.\$ chacune à deux étudiants de la polyvalente Marcel-Landry, une bourse de 50.\$ à un étudiant de la polyvalente Chanoine Armand Racicot et une bourse de 50.\$ à un étudiant à l'École Professionnelle des Métiers.

5247-05-2015
Vidage de boues
municipales USEP

Considérant les réparations et modifications aux équipements de l'USEP qui ont dû être effectuées afin de mettre à niveau l'usine;

Considérant que les Services Sanitaires G. Campbell inc. ont dû pomper et disposer des boues et ce de façon sécuritaire et règlementaire;

En conséquence, sur la proposition de Daniel Thimineur appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que le conseil autorise le déboursé au montant de 13,985.74\$ taxes incluses.

5248-05-2015
Demande de
subvention
AgriEsprit

Attendu que la municipalité veut faire remplir la demande de subvention AgriEsprit par l'entremise de la MRC du Haut-Richelieu;

Attendu que la municipalité d'Henryville va faire le dépôt de la demande de subvention dans le cadre du programme AgriEsprit de Financement agricole Canada pour le projet des radios-communications;

En conséquence, sur la proposition de Francine Grenon appuyée par Danielle Charbonneau, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise la MRC du Haut-Richelieu à remplir la demande de subvention.

5249-05-2015
Réparation borne-
fontaine (caserne
incendie)

Attendu qu'il y lieu de faire les réparations requises pour la borne-fontaine située à la caserne d'incendie;

Attendu que des prix ont été demandés à Emco St-Jean pour l'acquisition d'équipement de réparations soit : 6 ressorts de purge à 4.88\$ chacun/ 1 siège auto-drainant à 405.50\$ ainsi que 6 vis de vanne à 13.00\$ chacune pour un total de 512.78\$ avant les taxes;

En conséquence sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Francine Grenon, il est résolu à l'unanimité que la municipalité fasse l'acquisition des pièces nécessaires à la

réparation de la borne-fontaine à la caserne incendie.

5250-05-2015
Course 30 mai
fermeture de rues

Attendu que la Commission Scolaire des Hautes-Rivières organise par l'entremise de l'école Capitaine-Luc-Fortin une course le 30 mai prochain dans les rues de la municipalité d'Henryville;

Attendu que les organisateurs devront aviser la SQ, le service incendie, les assureurs, les municipalités de Venise-en-Québec et Saint-Sébastien;

Attendu que la municipalité avisera les propriétaires demeurant sur la Rang Lamoureux par une lettre, ainsi la population par un publipostage;

En conséquence, sur la proposition de Danielle Charbonneau appuyée par Isabelle Deland, il est résolu à l'unanimité que la municipalité ferme temporairement le rang Lamoureux entre 8h et 10h30 ainsi que :

la rue St-Georges entre le bureau de poste jusqu'à l'intersection du ChocoLem : entre 8h et 12h,
la rue St-Georges du ChocoLem et l'intersection de la route 133 : entre 8h et 11h,
la rue St-Joseph entre la rue St-Thomas et la rue St-Georges : entre 8h et 12h et finalement , la rue Phénix entre la rue St-Georges et la rue Champagnat : entre 8h - 10h30.

5251-05-2015
Emprunt terrain de
baseball 23-24 mai

Attendu que la municipalité a reçu une demande de M. Yan Grenon Raymond au fait d'emprunter le terrain de baseball les 23 et 24 mai pour un tournoi de balles;

En conséquence, sur la proposition de Daniel Thimineur appuyée par Valérie Lafond, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise le prêt du terrain de baseball pour ledit tournoi lequel aura lieu les 23 et 24 mai 2015.

5252-05-2015
Achat de 4
épinettes

Attendu que la municipalité désire continuer, dans le cadre du Pacte Rural, et selon le plan directeur, les aménagements paysagers ;

En conséquence, sur la proposition de Valérie Lafond appuyée par Danielle Charbonneau, il est résolu à l'unanimité que la municipalité autorise l'achat de 4 épinettes de 4 pieds au coût de 60.\$ l'unité, pour un total de 240.\$ plus taxes.

Période de
questions

Quelques questions furent posées.

5253-05-2015
Levée de la séance

Sur la proposition de Daniel Thimineur appuyée par Isabelle Deland , il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20.55 hrs.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Sylvie Larose Asselin, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité d'Henryville dispose des crédits nécessaires suffisants pour le paiement des déboursés reliés aux résolutions adoptées à cette séance.

.....
Sylvie Larose Asselin

.....
Andrée Clouâtre, mairesse

.....
Sylvie Larose Asselin, directrice générale
Secrétaire-trésorière

